

L'APPORT DES ENQUÊTES BIOGRAPHIQUES POUR L'ANALYSE DE 30 ANS D'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DU MARIAGE. L'EXEMPLE DE DAKAR *

Par Philippe ANTOINE, ORSTOM-CEPED
et Philippe BOCQUIER, ORSTOM-CERPOD

La crise économique a certainement modifié les comportements individuels en Afrique. Mais ce constat est souvent intuitif, car il existe peu d'indicateurs d'évolution des comportements construits à partir de sources cohérentes. Les bailleurs de fonds et les gouvernements disposent de plusieurs batteries d'indicateurs provenant de la comptabilité nationale pour suivre l'exécution des programmes d'ajustement structurels, mais les informations sur les répercussions de ces programmes sur la vie des citoyens font cruellement défaut. La profondeur des bouleversements économiques que subit la population contraste avec l'absence de données sur l'évolution de leurs conditions de vie. Les enquêtes renouvelées ou à passages répétés sont rares et demandent souvent un lourd travail de traitement qui entraînent beaucoup de retard dans l'analyse. La plupart des enquêtes sur les conditions de vie sont également transversales, et ne permettent pas de restituer l'évolution des budgets et des revenus. Faute de séries cohérentes de données, les tendances sont tracées à partir de deux ou trois enquêtes ou des recensements qui souvent obéissent à des objectifs différents.

Les enquêtes biographiques rétrospectives permettent de combler en grande partie ces lacunes. Elles offrent la possibilité de comparaison dans le temps, à un moindre coût. En recueillant les itinéraires professionnels, résidentiels et matrimoniaux, elles retracent de 20 à 30 ans d'évolution des comportements. Elles sont particulièrement utiles pour des exploitations statistiques avancées, mais leur potentiel pour des analyses plus simples reste largement sous-exploré et sous-utilisé.

À partir d'une enquête menée à Dakar, l'objet de cette communication est de montrer en quoi les approches biographiques permettent de mieux saisir les changements en cours et les effets de la crise en milieu urbain, à partir d'indicateurs longitudinaux et transversaux. Les approches biographiques permettent surtout de mettre en relation les différents événements que connaît un individu au cours de sa vie. Ainsi, on pourra mesurer sur différentes générations les effets de la crise, en étudiant par exemple l'effet du chômage sur le premier mariage des hommes. Dans cette communication, nous présenterons la synthèse d'analyses biographiques effectuées antérieurement concernant les effets de la crise sur l'accès à l'emploi, l'accès au logement, et sur la constitution du ménage.

QU'EST CE QUI FAIT L'ORIGINALITÉ DES ENQUÊTES BIOGRAPHIQUES ?

Le principe du recueil rétrospectif est de retracer les principaux événements connus par un individu depuis sa naissance concernant l'activité (y compris l'éducation), la vie matrimoniale (c'est-à-dire constitution ou dissolution du ménage) et la vie résidentielle (mobilité, décohabitation, accès à la propriété...). Ces informations dites tri-biographiques (Courgeau & Lelièvre, 1989), peuvent aussi être complétées par le recueil de la vie génésique, ou par d'autres informations susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels.

* Ce texte reprend une contribution présentée à l'atelier ORSTOM - CEDERS " L'adaptation des ménages à une régression sévère de leur pouvoir d'achat" intitulée « Les ménages au rendez-vous de l'ajustement », Marseille, 24-26 Mars 1997.

La population cible est généralement limitée à quelques générations, définies selon les objectifs de l'étude. Il serait par exemple inutile de constituer un échantillon biographique pour la population totale si l'on s'intéresse essentiellement à des événements connus à l'âge adulte.

Quel que soit l'échantillon de biographies, il est fondamental d'aboutir à un recueil cohérent des dates de transition d'une étape à l'autre de la vie. L'originalité de l'analyse des biographies réside dans l'analyse des relations dans le temps entre les différents événements de la vie. Il est donc indispensable, au moment de la collecte, de situer les événements dans chacune des dimensions les uns par rapport aux autres (par exemple, mariage par rapport à emploi, emploi par rapport à accès au logement...). Pour cela, le juste recueil de la succession des événements importe plus que la datation précise de ces événements (au jour ou au mois près). En particulier, le système de recueil des dates doit pouvoir situer, les uns par rapport aux autres, les événements qui se sont déroulés dans la même année, même lorsque la précision au mois n'est pas connue (Bocquier, 1996).

Les enquêtes biographiques n'échappent pas un biais classique d'échantillonnage : les émigrés (individus ayant migré hors de la population ciblée) et les personnes décédées ne sont pas pris en compte. Ces personnes devraient en principe être considérées comme susceptibles de connaître l'événement étudié, et si elles ont connu des itinéraires différents des sédentaires et des survivants, on aboutit un biais de sélection. Cette difficulté, inhérente à toute enquête, ne doit pas cependant interdire toute analyse, car l'intérêt des résultats obtenus à partir du recueil rétrospectif dépasse largement l'inconvénient du biais de sélection.

En effet, même pour présenter des indicateurs simples d'évolution, ces approches s'avèrent particulièrement efficaces. Les données, telles qu'elles sont recueillies, à l'aide de procédures informatiques spécifiques (Bocquier, 1996b), permettent de connaître la situation de chaque individu à n'importe quelle date depuis sa naissance jusqu'à l'enquête. Pour les besoins de l'analyse, nous avons choisi d'effectuer des coupes transversales à partir des données longitudinales, de 5 ans en 5 ans à partir de janvier 1960, jusqu'à la date d'enquête (décembre 1989, que l'on assimilera à janvier 1990 pour ne pas alourdir la présentation).

Le détour par le longitudinal permet de construire des indicateurs transversaux ayant une cohérence interne : ce sont les mêmes définitions qu'on applique au même échantillon au cours du temps. Ces indicateurs mettent en valeur les effets de la crise sur l'entrée dans la vie active, la répartition par secteur d'activité, sur le mariage, sur le départ du domicile parental. Ils retracent l'évolution des conditions de vie des ménages dakarois dans les 20 à 30 années précédant l'enquête et sont facilement calculables. A chaque date (1960, 1965, etc.) nous ne retenons que les personnes présentes à Dakar.

Ajoutons, enfin, qu'en raison des faibles effectifs de personnes âgées dans l'échantillon, il est nécessaire, pour l'analyse des évolutions, de se limiter aux événements connus à certains groupe d'âges. Par exemple, pour un échantillon d'individus âgés de 25 à 59 ans, on ne pourra mesurer les événements qui se déroulent autour de l'âge de 30 ans que pour les 25 ou 30 dernières années, et ceux qui ont lieu autour de 40 ans que pour les 20 ou 15 dernières années.

L'échantillon IFAN-ORSTOM en quelques mots

Trois composantes de l'insertion en ville ont été retenues par l'équipe "Insertion Urbaine" de Dakar : l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage (à travers l'itinéraire matrimonial et le devenir des enfants) et son éventuel éclatement géographique. Le processus de l'insertion en ville est replacé dans l'ensemble des cheminements résidentiels et professionnels connus par les individus. Il s'agissait, pour l'équipe, de voir comment migrants et non migrants, arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne possèdent peut-être ni les mêmes atouts, ni les mêmes exigences.

Au cours d'une première phase de l'enquête (octobre 1989), nous avons enquêté plus de 2 100 ménages et 17 900 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent, une image représentative de la composition des ménages de l'agglomération, des cheminements migratoires jusqu'à Dakar et des activités économiques de la ville. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous-échantillon pour l'enquête biographique après stratification par sexe et par groupe d'âges. Le tirage de ces individus s'est fait selon une stratification par groupes d'âges (25-34 ans, 35-44 ans et 45-59 ans), de telle façon qu'un nombre à peu près égal de personnes de chaque génération a pu être interrogé. Cela était nécessaire pour réduire les problèmes d'effectifs insuffisants qui pouvaient se poser pour les comparaisons d'une génération à l'autre. Par ailleurs, deux fois plus d'hommes que de femmes ont été interrogés. L'échantillon est ensuite pondéré pour tenir compte de cette double stratification par sexe et âge. Au bout du compte, 1 557 biographies ont été recueillies à Dakar, au cours du dernier trimestre 1989.

LES INDICATEURS TRANSVERSAUX ET LONGITUDINAUX

Les indicateurs présentés privilégient le temps et la durée. Deux types d'indicateurs sont calculés à partir des données rétrospectives : la proportion dans un état donné (proportion de chômeurs à un certain âge par exemple) à différentes dates précédant l'enquête et la durée écoulée avant un événement.

Le chômage des jeunes

De nombreux auteurs estiment que le chômage est aggravé par le programme d'ajustement structurel appliqué depuis 1980 (Diouf, 1992), mais les estimations sont rares. Pour le milieu urbain, Lee et Loufti (1992) estiment le taux de chômage à 17 % en 1985 et 20 % en 1990. Le chômage à Dakar, comme dans beaucoup de villes à travers le Monde, touche essentiellement les jeunes : en 1990, deux tiers des chômeurs avaient moins de 30 ans. Il est donc particulièrement intéressant de voir quelle est l'évolution du taux de chômage de ces jeunes, alors qu'aucune autre source de données ne nous permet d'obtenir une série fiable sur le phénomène.

L'évolution des taux de chômage, calculés pour la population active masculine âgée de moins de 30 ans, montre que le chômage a progressivement augmenté du simple au quadruple de 1960 à 1970 pour se stabiliser ensuite à environ 16 % jusqu'au milieu des années 80. En 1990, le taux de chômage avait sensiblement augmenté chez les hommes jusqu'à atteindre le quart des actifs de moins de 30 ans. On calcule ainsi qu'un quart des jeunes hommes nés après 1955 n'ont pas obtenu un premier emploi rémunéré avant 30 ans.

Chez les femmes, on observe une augmentation brusque en 1970, mais avant cette date, les taux sont à considérer avec précaution, étant donné les faibles proportions de femmes actives dans les générations concernées. De 1970 à 1990, le taux de chômage est généralement de 4 à 6 points inférieur à celui des hommes, sauf en 1985 où il est équivalent pour les deux sexes.

En somme, il semble que l'augmentation du chômage des jeunes a d'abord touché les femmes (au début des années 80) puis les hommes (à la fin des années 80).

Tableau 1 : Taux de chômage des moins de 30 ans selon le sexe de 1960 à 1990

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	
Hommes	4	8	17	16	16	16	25*	28*
Femmes	<1	<1	11	11	12	17	18*	16*

							*
Source :	Enquêtes	ménage	et	biographique	IFAN-ORSTOM,	Dakar.	
*	:	25-29	ans	d'après	l'enquête	biographique	
** : moins de 30 ans d'après l'enquête ménage							

La part du secteur informel

Les actifs de 25 à 39 ans constituent une part importante (47 %) des actifs de 15 ans et plus. Avant 25 ans beaucoup sont encore apprentis, et l'activité entre 25 et 39 ans détermine en grande partie la carrière professionnelle : après 40 ans, la mobilité professionnelle est relativement peu importante (Bocquier, 1996a). Il est donc intéressant, pour mieux comprendre l'évolution du secteur informel sur le marché de l'emploi, de mesurer sa part dans le groupe d'âges 25-39 ans. Nous avons utilisé trois définitions de la population active: actifs rémunérés seulement, actifs rémunérés et apprentis (c'est-à-dire la main-d'oeuvre), et ensemble de la population active (main-d'oeuvre et chômeurs) (Tableau 2).

Chez les actifs rémunérés des deux sexes (Tableau 2), la part du secteur informel (entendu comme la somme des salariés non déclarés, et des indépendants) a plutôt baissé entre 1970 et 1980 pour augmenter ensuite jusqu'à 1990, retrouvant ainsi un niveau comparable à celui de 1970. L'augmentation est plus importante chez les hommes : un cinquième de la main-d'oeuvre masculine de 25-39 ans était employée dans le secteur informel en 1980 contre plus du tiers en 1990. L'évolution est à peu près la même si l'on ajoute aux actifs rémunérés les apprentis qui font parti en principe de la main-d'oeuvre mais qui, à Dakar, ne sont que très peu souvent rémunérés (certains doivent même payer la contrepartie de leur formation à leur employeur).

Tableau 2 : Proportion de travailleurs de l'informel de 1970 à 1990 âgés de 25 à 39 ans selon plusieurs définitions de la population active

Hommes	1970	1975	1980	1985	1990
Actifs rémunérés	24	24	20	25	35
Actifs rémunérés et apprentis	27	27	22	27	38
Ensemble de la population active	26	26	20	25	31
Ensemble des deux sexes					
Actifs rémunérés	35	32	28	31	39
Actifs rémunérés et apprentis	37	34	30	33	43
Ensemble de la population active	36	33	28	30	35

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

Figure 1 : Répartition selon le statut d'activité des hommes de 25-39 ans

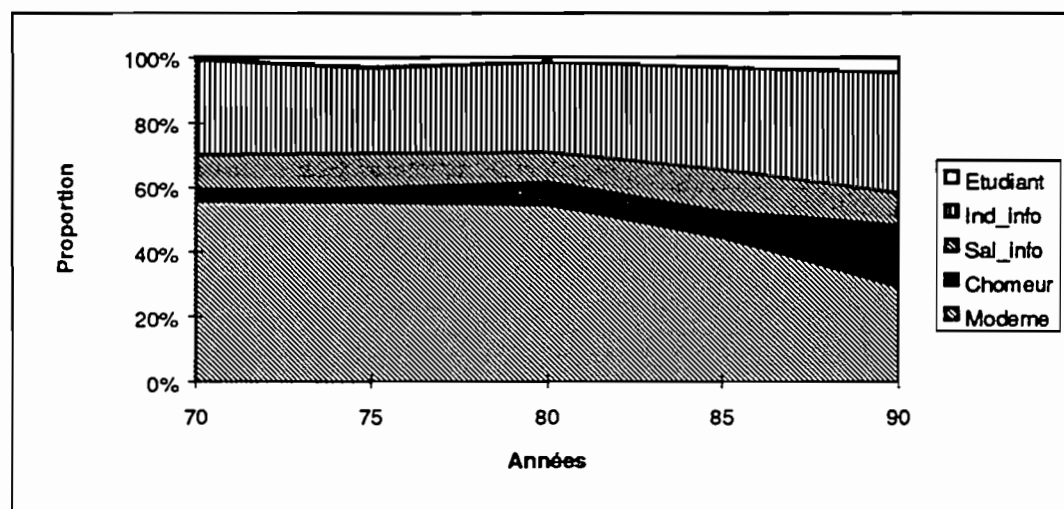
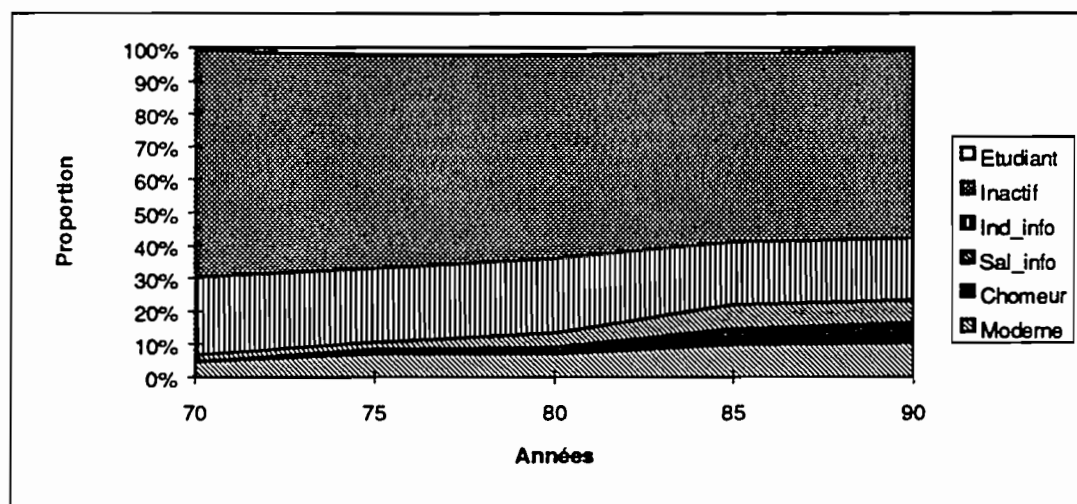


Figure 2 : Répartition selon le statut d'activité des femmes de 25-39 ans



Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

Chez les hommes (Figure 1) la part des salariés dans le secteur informel a plutôt augmenté entre 1980 et 1985, mais a baissé par la suite à l'avantage des emplois indépendants qui passent entre 1980 et 1990 de 28% à 37%. Chez les femmes (Figure 2), le schéma est différent, la part des salariés du secteur informel croît régulièrement jusqu'en 1985, au détriment des indépendantes (moins de 20% des femmes de 25-39 ans en 1990).

Le chômage a touché essentiellement le secteur moderne, de sorte qu'une part importante de la population active est constituée de chômeurs (actifs non occupés) qui proviennent de ce secteur ou qui s'y destineraient en l'absence de crise. En effet, tous les découragés du secteur moderne ne sont pas pour autant réfugiés dans le secteur informel, qui n'a pas pu absorber l'ensemble des chômeurs.

Les conséquences de la crise sur le retard dans la constitution du ménage

La crise a eu des répercussions sur les comportements sociaux. Nous avons retenu deux indicateurs d'autonomie pour les hommes : la proportion d'hommes célibataires au groupe d'âges 25-34 ans et la proportion d'hommes encore hébergés au mêmes âges. Deux autres indicateurs concernent les femmes: la proportion de célibataires à 20-24 ans et la proportion de femmes divorcées.

La proportion d'hommes célibataires a doublé depuis le milieu des années 60 pour atteindre près de 60 % en 1990. Le phénomène de montée du célibat est encore plus rapide en ce qui concerne les jeunes femmes (multiplication par 5 de 1965 à 1985). Ce phénomène de retard au mariage recouvre des changements sociaux complexes, parmi lesquels la crise joue certainement un rôle mais dont il est difficile de saisir la part spécifique.

Tableau 3 : Variation entre 1960 et 1990 de quelques indicateurs concernant la constitution du ménage

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990
Proportion de célibataires							
<i>Hommes de 25-34 ans</i>	-	27	39	39	47	46	59
<i>Femmes de 20-24 ans</i>	13	10	9	20	43	48	-
Proportion d'hommes hébergés							
<i>Hommes de 25 à 34 ans</i>	-	45	49	53	59	58	71
Proportion de femmes divorcées parmi les femmes déjà mariées							
<i>Femmes de moins de 35 ans</i>	-	3	5	4	5	9	12

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

Ce recul de l'âge au mariage va de pair avec une autonomie résidentielle elle-même différée. En 1990, 71 % des hommes de 25-34 ans sont encore hébergés, contre moins de 50 % vingt plus tôt (Tableau 3). L'analyse par groupe d'âges (Figure 3), montre qu'en 1990 environ 80 % des jeunes gens de 25-29 ans sont encore hébergés, alors qu'ils n'étaient que 45 % en 1965. L'autonomie résidentielle semble un bon indicateur de la dégradation des conditions de vie dans les ménages: le départ des jeunes étant de plus en plus différé, la taille des ménages va en augmentant.

Les répercussions des difficultés économiques peuvent prendre d'autres formes. Ainsi, le doublement de la proportion de femmes divorcées (de 5 % à 12 %) durant la décennie 80 constitue un autre révélateur de la crise.

Tableau 2 : Proportion de travailleurs de l'informel de 1970 à 1990 âgés de 25 à 39 ans selon plusieurs définitions de la population active

Hommes	1970	1975	1980	1985	1990
Actifs rémunérés	24	24	20	25	35
Actifs rémunérés et apprentis	27	27	22	27	38
Ensemble de la population active	26	26	20	25	31
Ensemble des deux sexes					
Actifs rémunérés	35	32	28	31	39
Actifs rémunérés et apprentis	37	34	30	33	43
Ensemble de la population active	36	33	28	30	35

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

Figure 1 : Répartition selon le statut d'activité des hommes de 25-39 ans

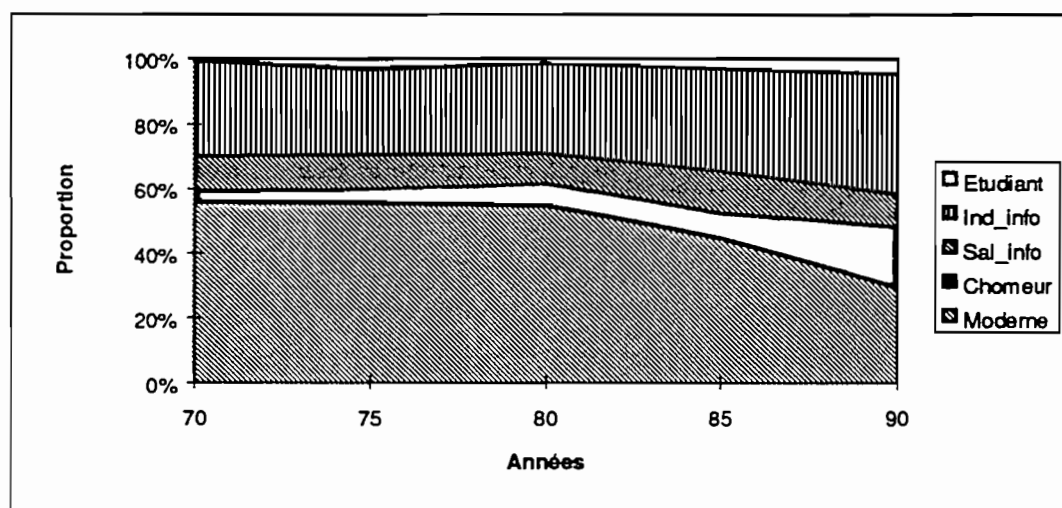
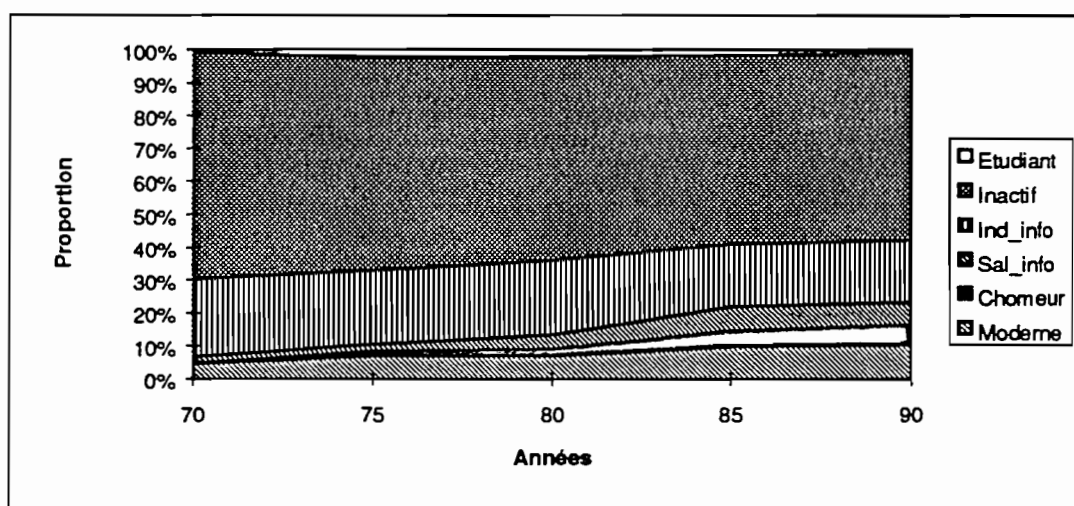
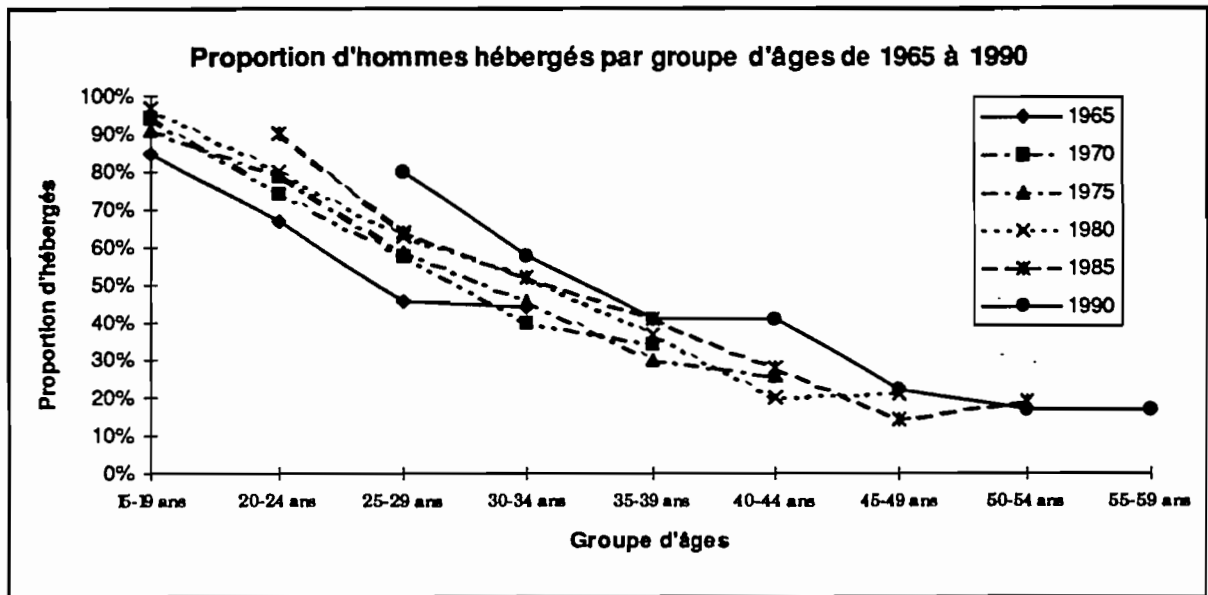


Figure 2 : Répartition selon le statut d'activité des femmes de 25-39 ans



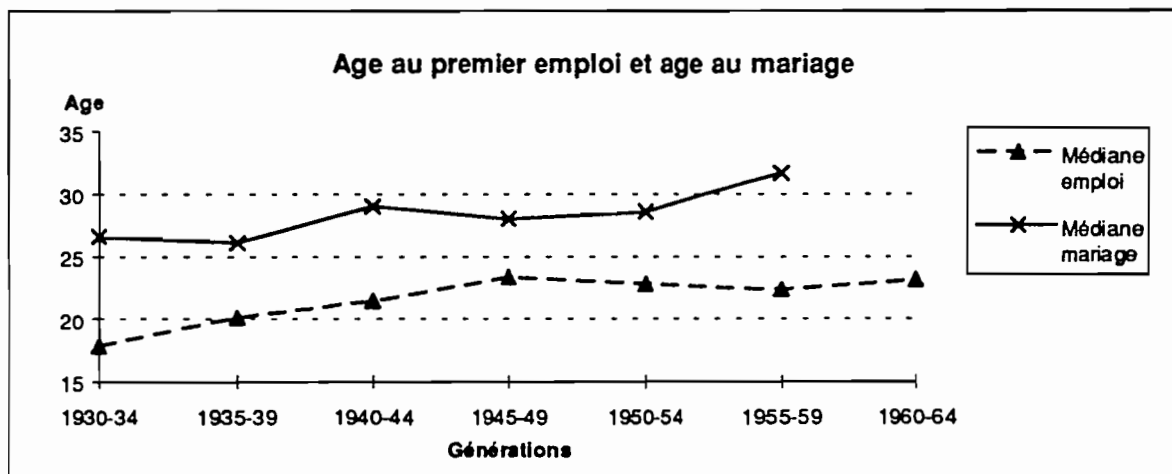
Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

Figure 3



On peut mettre en rapport le retard d'entrée dans la vie et le retard au premier mariage en comparant les quartiles dans chaque génération. La Figure 4 montre, pour le premier emploi et le premier mariage, les durées médianes depuis la génération 1930-34 jusqu'à la génération 1960-64. On y voit que l'entrée dans la vie active a été retardée jusque dans les générations 1945-49, et s'est stabilisée ensuite. Pour le premier mariage, on assiste à un retard global, mais qui s'intensifie dans les générations nées après 1955. La durée médiane n'est d'ailleurs pas encore atteinte en 1990 pour les générations 1960-64: par projection, on peut estimer qu'elle sera probablement d'environ à 35 ans dans ces générations. Le décalage entre l'entrée dans la vie active et le premier mariage semble s'accroître à partir des générations 1950-54, ce qui laisse supposer que d'autres facteurs en dehors de l'activité viennent également modifier le calendrier du mariage.

Figure 4



L'ANALYSE DES BIOGRAPHIES

Un exemple d'analyse des biographies : l'effet de la crise sur le retard du premier mariage des hommes

On observe à Dakar une nette décélération du rythme d'entrée en première union, de la plus vieille à la plus jeune génération (Antoine, Djiré et Laplante, 1995). Entre la génération la plus ancienne (1930-1944), avec un âge médian au premier mariage de 26 ans, et celle intermédiaire (1945-1954) l'écart d'âge médian à la première union est de 2 ans. Cet écart se creuse encore davantage, entre les deux générations les plus jeunes. Le calendrier du premier mariage recule de 5 ans pour un âge médian prévisible de 33 ans pour la génération 1955-1964.

Dans une étude précédente (Antoine, Djiré et Laplante, *op. cit.*), nous avons montré, à l'aide de la régression de Cox (1972), les différences de comportement concernant le premier mariage entre les trois générations. Le risque relatif de contracter un premier mariage diminue significativement pour les générations les plus jeunes. Ces jeunes gens ont deux fois moins de chance d'entrée en première union que leurs aînés. Nous avons élargi l'analyse à un certain nombre de caractéristiques comme l'éducation ou la religion. La différence observée entre générations semble toujours persister mais se réduit dans de notables proportions. Ce constat atteste du maintien d'un effet de génération, qui cependant s'amenuise fortement lorsqu'on prend en compte les variables décrivant la situation économique. La situation dans l'emploi (chômage) ou le statut de résidence dans le logement (encore hébergé par des parents) sont les principaux facteurs du retard au mariage des hommes. L'effet de la crise vient renforcer l'effet de génération pour entraîner un mariage plus tardif des jeunes générations.

L'effet de l'environnement macro-économique est déterminant sur le marché de l'emploi dans le secteur moderne

Dans le Tableau 4 nous avons résumé les effets de l'environnement macro-économique tels que mesurés par différents modèles semi-paramétriques. Ces résultats prennent en compte les effets de l'origine sociale et géographique des individus, de leur niveau d'instruction, et de leur itinéraire de formation. Les effets de l'environnement macro-économique sont donc mesurés toutes choses égales par ailleurs. Les événements professionnels (premier emploi et changements d'emploi) étant en moins grand nombre dans notre échantillon de femmes, les informations seront plus complètes pour les hommes : accès à l'emploi par secteur ou branche, et par statut migratoire.

La lecture du Tableau 4 montre que la crise des années 80 n'a pas eu un effet uniforme sur le marché de l'emploi. Elle a frappé essentiellement l'emploi salarié dans le secteur moderne, et surtout les non-migrants et les migrants formés à Dakar.

Les effets relativement modérés de l'effet de conjoncture et de l'âge à l'arrivée à Dakar, comparés à la situation qui prévaut chez les enquêtés formés à Dakar (migrants ou non) s'expliquent par le fait que la formation et l'activité avant la migration (niveau d'instruction et emploi précédant la migration) sont des déterminants forts de l'orientation sur le marché de l'emploi dakarois. La plupart des migrants formés hors Dakar arrivent dans cette ville avec une expérience professionnelle, et leur migration ne correspond pas nécessairement à un changement d'emploi, à une mobilité professionnelle (c'est le cas, en particulier, dans le secteur public lors d'un changement d'affectation) ; par ailleurs, les artisans, lorsqu'ils se déplacent, changent rarement d'activité (sauf évidemment les agriculteurs).

De plus, comme on l'a dit plus haut, seul l'itinéraire des migrants présents à Dakar au moment de l'enquête peut être analysé. On ne peut connaître le sort des migrants qui ne se sont pas fixés à Dakar, soit par échec soit parce que de meilleures opportunités leur étaient offertes ailleurs. Une sélection a pu avoir lieu, du fait en particulier de la conjoncture macro-économique. Une étude plus détaillée (Bocquier, 1996a) montre que les migrants formés hors de Dakar n'occupent pas des emplois différents des non-migrants et des migrants formés à Dakar. La crise a pu accroître la sélection des

migrants mais elle n'a pas affecté la répartition des migrants sur le marché du travail. En fait, la crise affecte essentiellement les jeunes quel que soit leur statut migratoire.

En ce qui concerne l'accès au secteur public, les non-migrants conservaient un avantage jusque dans les années 70 sur les migrants formés à Dakar. Cela semble être pratiquement l'inverse pour l'accès au secteur privé enregistré, où les migrants formés à Dakar semblent prendre l'avantage. Mais le bilan pour l'ensemble du secteur moderne est le même : dans les années 80, l'accès aux emplois salariés dans ce secteur est devenu très rare. Dans le même temps, les chances d'accès à l'emploi dans le secteur non-enregistré n'ont pas évolué significativement, sauf peut-être pour le salariat précaire.

Tableau 4 : Récapitulatif de l'effet de l'environnement macro-économique sur l'accès au premier emploi d'après différents modèles semi-paramétriques¹

	Emploi salarié			Emploi indépendant		
	Public	Privé enregistré	Privé non enregistré	Production	Services	Commerce
Hommes non-migrants	<i>Baisse brutale dans les années 80</i>	<i>Baisse progressive depuis le milieu des années 70</i>	<i>Niveau constant (légère augmentation dans les années 80)</i>	<i>Baisse brutale dans les années 80</i>	<i>Hausse dans les années 60 et niveau constant depuis les années 70</i>	<i>Hausse dans les années 60 et niveau constant depuis les années 70</i>
Hommes migrants formés à Dakar	<i>Baisse brutale à la fin des années 70</i>	<i>Baisse brutale à la fin des années 80</i>	<i>Niveau constant</i>	<i>Niveau constant</i>	<i>Niveau constant</i>	<i>Niveau constant</i>
Hommes migrants formés hors Dakar	<i>Niveau constant</i>	<i>Niveau constant</i>	<i>Niveau constant</i>	<i>Niveau constant</i>	<i>Niveau constant</i>	<i>Niveau constant</i>
Ensemble des femmes	<i>Hausse dans les années 80 pour les femmes de plus de 35 ans</i>			<i>Hausse depuis le milieu des années 70 pour les femmes de plus de 35 ans</i>		

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

En ce qui concerne la mobilité professionnelle des hommes, la conjoncture macro-économique a eu aussi des effets non négligeables. Tout d'abord, la mobilité du salariat vers l'emploi indépendant est généralement peu importante, mais elle a augmenté dans les années 80 chez les plus de 55 ans ainsi que chez le peu de jeunes de moins de 35 ans qui avaient pu obtenir un emploi salarié. Ensuite, le passage du salariat précaire au salariat non précaire a baissé brutalement dans les années 80, tandis que le mouvement inverse s'accroissait, particulièrement pour les salariés de plus de 50 ans.

Ces observations valent essentiellement pour les hommes, qui forment la grande majorité de la main-d'œuvre à Dakar. Chez les femmes, l'activité professionnelle n'est pas systématique et l'accès à l'emploi est plus tardif. Mais il est tout de même intéressant de constater un effet de conjoncture significatif dans les années 80 pour les femmes d'âge mûr. Tout se passe comme si la crise de l'emploi des jeunes hommes, dans le secteur moderne en particulier, avait entraîné une augmentation de l'activité des femmes plus âgées. Ainsi, dès les années 70, les femmes de plus de 35 ans sont plus souvent actives surtout en tant que commerçantes indépendantes, et dans les années 80, elles ont aussi accédé plus souvent au salariat. Les entreprises, pour réduire leurs coûts salariaux, ont certainement préféré embaucher des femmes, moins exigeantes en terme de rémunération.

¹ Voir Bocquier (1996a) donnant le résultat détaillé des analyses biographiques et le niveau des coefficients.

La conjoncture macro-économique défavorable au secteur moderne dans les années 70 et surtout 80, semble donc avoir eu pour conséquence un transfert des activités au sein des ménages : du fait du chômage des jeunes et de la tendance à la précarisation des emplois salariés, des femmes (épouses et mères) prennent le relais pour assurer les dépenses (ou la survie) du ménage.

Tableau 5 : Récapitulatif de l'effet de l'environnement macro-économique sur la mobilité professionnelle des hommes d'après différents modèles semi-paramétriques

Mobilité... de :	vers :	Emploi indépendant	Salariat non précaire	Salariat précaire
Emploi	indépendant	-	Baisse depuis les années 70	Hausse dans les années 80 pour les plus de 50 ans
Salariat	non précaire	Hausse après 55 ans dans les années 80	-	et pour les salariés plus que pour les indépendants
Salariat	précaire	Hausse avant 35 ans dans les années 80	Baisse brutale dans les années 80	-

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

La crise sur le marché de l'emploi a eu un effet indéniable sur la constitution ou la dissolution du ménage

L'analyse des biographies permet de prendre en considération les interactions entre événements. Le principal acquis des analyses conduites à Dakar concerne le rôle majeur de la crise sur le marché de l'emploi, sur la vie matrimoniale ou l'émancipation résidentielle. Le tableau 6 synthétise les résultats des analyses conduites précédemment (Antoine, Djiré, Laplante, 1995 ; Antoine, Djiré, 1996 ; Tokindang, 1995). Nous avons retenu trois variables, la génération, le niveau d'instruction et le statut d'activité. Le sens de la flèche indique l'effet accélérateur ou ralentisseur d'une modalité sur l'événement, la couleur son intensité (plus fort si la flèche est noire).

L'effet de génération persiste pour le premier mariage et l'émancipation résidentielle. La scolarisation au niveau secondaire ralentit le mariage, et constitue un accélérateur du divorce. Mais les principaux résultats concernent l'influence de l'activité sur la vie matrimoniale. Si le type d'activité exercée en tant que tel n'influe pas sur le rythme du mariage ni sur celui du divorce ou de l'émancipation, par contre les périodes de chômage exercent une influence majeure : ainsi le chômage ralentit fortement l'entrée en union et également la sortie de l'hébergement, tandis qu'il accélère le divorce.

Les mutations concernant la nuptialité à Dakar révèlent des comportements nouveaux, qui cependant s'ancrent dans une trame socioculturelle plus ancienne. Tous ces changements sont fortement amplifiés par les répercussions économiques de la crise. Les analyses antérieures ont montré que le chômage demeure le principal accélérateur du divorce, mais éducation et type d'habitat ont une influence inverse. En effet, si les hommes instruits divorcent plus rapidement que les non-scolarisés, en revanche résider dans un habitat de haut ou moyen standing réduit de moitié la probabilité de divorcer. Si la précarité professionnelle accélère le divorce, l'aisance matérielle en est un des freins (Antoine, Djiré, 1996). Lorsque la situation économique du mari se dégrade, il ne peut plus faire face aux charges économiques et financières du ménage qui lui incombent et l'union se trouve dans bien des cas fragilisée. En somme, les situations de précarité économique découlant de la crise favorisent le divorce.

Tableau 6 : Synthèse des résultats concernant les coefficients du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de COX pour le premier mariage, l'émancipation résidentielle et le divorce des hommes à Dakar².

Variable	Catégorie	Premier mariage	Émancipation résidentielle	Divorce
Génération (1930-1944)	1945-1954	→	→	→
	1955-1964	↘	↘	→
Niveau d'instruction (Non scolarisé)	Primaire	→	Nc	→
	Secondaire	↘	Nc	↗
Statut d'activité (Indépendant du secteur informel)	Salarié du sect. formel	→	→	→
	Chômage	↓	↓	↑
	Apprenti	↓	↘	Nc
	Étudiant	↘	↘	Nc

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

L'autonomie résidentielle est aussi fortement tributaire de l'accès à l'emploi. Paradoxalement, selon les travaux de J. Tokindang (1995), mariage et venue d'un enfant ne constitue plus pour les jeunes générations un facteur poussant à devenir locataire de son propre logement. Absence de travail et manque de logements se conjuguent pour freiner le mariage des jeunes hommes, qui prennent de plus en plus tard la responsabilité d'une famille: à 35 ans seulement 30% des hommes sont chefs de ménage. La crise perpétue et accroît la dépendance des jeunes envers les aînés. Dans ce contexte de raréfaction de l'emploi et du logement, la charge des chefs de ménages devient plus lourde, contrastant avec la faiblesse des revenus et des ressources. La génération 1930-44 ans est peut-être celle qui déjà dans les années 60 faisait vivre ses parents; aujourd'hui c'est elle encore qui a la charge des personnes du ménage.

² Le lecteur intéressé pourra consulter les résultats détaillés des analyses des biographies dans les publications suivantes : Antoine, Djiré, Laplante, 1995 ; Antoine, Djiré, 1996 ; Tokindang, 1995.

CONCLUSION

Les changements touchant les individus ont des répercussions sur la constitution, la composition et la dynamique des ménages. La formation de plus en tardive de nouveaux ménages accroît de façon substantielle la taille des ménages existant. À Dakar, l'ajustement à des conditions économiques de plus en plus sévères s'opèrent par un repli sur la cellule familiale qui tend à s'agrandir : trois, voire quatre générations vivent sous le même toit.

Les indicateurs transversaux et longitudinaux tirés de l'enquête biographique permettent de retracer les évolutions sur une trentaine d'années. La plupart indiquent que l'accentuation des difficultés économiques au cours des années 80 a eu des conséquences directes sur la constitution des ménages. L'analyse des biographies confirme que, toutes choses égales par ailleurs, les changements mis en évidence résultent en grande partie des blocages sur le marché de l'emploi, et qu'ils s'opèrent indépendamment des effets de structure (élévation du niveau d'instruction, composition selon l'origine géographique ou ethnique, évolution des mentalités, etc.).

Un des présupposés sous-tendant les Plan d'Ajustement Structurels était que la libéralisation de l'activité économique et le désengagement de l'État s'accompagneraient d'un ajustement sur le marché de l'emploi en faveur du secteur informel et des PME-PMI. Nos analyses montrent au contraire une certaine rigidité qui a conduit à un accroissement sans précédent du chômage à Dakar. L'ajustement attendu sur le marché de l'emploi s'est en fait opéré au sein des ménages.

De nouvelles enquêtes biographiques de ce type (une est déjà en cours à Yaoundé menée avec l'IFORD), ces indicateurs permettront de fournir un diagnostic rapide de la dégradation ou de l'amélioration des conditions de vie.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSÉ Y.M., NANITELAMIO J., 1995 : *Les familles dakaroises face à la crise*. IFAN-ORSTOM CEPED, Dakar, 209 p.
- ANTOINE Ph., DJIRÉ M., LAPLANTE B., 1995 : Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar, *Population*, n° 1, p. 95-118.
- ANTOINE Ph., DJIRÉ M., 1996 : Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar, Seconde journées scientifiques du réseau démographie, *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Aupelf-UREF, UERD, Ouagadougou, 13-15 novembre, 18 p.
- BOCQUIER Ph., 1996a : *L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar*, IFAN-ORSTOM, Collection Études et thèses, Paris, 312 p.
- BOCQUIER Ph., 1996b : *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*, Documents et Manuels du CEPED, Paris, 208 p.
- BOCQUIER Ph., NANITELAMIO J., 1993 : Les déterminants familiaux de l'activité professionnelle des femmes de Dakar Sénégal, communication au Séminaire de l'UIESP sur les *Femmes et les changements démographiques en Afrique au Sud du Sahara*, Dakar, Sénégal, 3-6 mars 1993, 24 p.
- COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1989 : *Analyse démographique des biographies*, Éditions de l'INED, Paris, 268 p.
- COX D.R., 1972 : Regression models and lifes tables, *Journal of royal statistical society*. B34, pp. 187-220
- DIOUF M., 1992 : La crise de l'ajustement, *Politique Africaine*, Mars 1992, n° 45 p. 62-85
- DJIRÉ M., 1993 : *Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain: l'entrée des hommes en première union à Dakar Sénégal*. Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 118 p + annexes.
- DURUFLÉ G., 1994 : *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?*, Karthala, Paris, 222 p.
- LEE E., LOUFI M., 1992 : La stagnation économique et l'emploi au Sénégal in *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*, BIT, Genève, p. 1-21
- TOKINDANG J., 1995 : *Insertion résidentielle à Dakar*, Thèse de Ph. D. de démographie, Département de démographie, Université de Montréal, Collection de thèses et mémoires, n° 41, 227 p + annexes.

Antoine Philippe, Bocquier Philippe. (1997)

L'apport des enquêtes biographiques pour l'analyse de 30 ans d'évolution de l'emploi et du mariage : l'exemple de Dakar

In : L'apport des collectes biographiques pour la connaissance de la mobilité : contributions aux débats

Paris : INED, 13 p. multigr. L'Apport des Collectes

Biographiques pour la Connaissance de la Mobilité :

Rencontre Internationale, Paris (FRA), 1997/06/12-13